

PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

BIBLIOGRAPHIE

Une Leçon d'Agriculture. Causeries Agricoles, par Edouard A. Barnard, ornée de 120 gravures. Montréal. Cie. Lith. Burland Desbarats.

Ce petit ouvrage fort bien divisé, parfaitement écrit, car la phrase claire, simple et nette, va droit au but sans ambage ni circonlocution, est un véritable manuel d'agriculture pratique. Point de théorie, nulle dissertation, aucune exposition de système, mais une collection de conseils, d'avis, de moyens éprouvés, résultats de l'expérience et d'une connaissance détaillée des procédés agricoles propres au pays : telle se présente au public cette œuvre d'un réel mérite.

Il faut connaître l'agriculture et surtout l'aimer pour condenser ainsi en quelques pages la substance éparse en plusieurs volumes, et les opérations de toute une année de culture.

Nous engageons toutes les personnes qui s'occupent d'agriculture ou s'intéressent à cette science de se procurer un exemplaire de cette « *Leçon d'Agriculture* ». Nous conseillons même au gouvernement un léger sacrifice pour répandre parmi les cultivateurs cette utile brochure.

Désireux de montrer dans quel esprit l'ouvrage a été composé, nous croyons devoir citer deux paragraphes de la préface :

« N'est-il pas désolant de voir tous les jours la plupart des fils et des filles de cultivateurs les plus aisés, fuir l'agriculture, aussitôt qu'ils ont acquis une instruction élémentaire, surtout s'ils ont reçu ce que l'on est convenu d'appeler une haute éducation, et cela, le plus souvent, pour végéter dans nos villages ou dans nos villes ! Il y a, dans ce fait, une grande erreur sociale, qui tend à déclasser la société, et à ruiner notre pays, puisque la classe agricole, qui représente les sept-huitièmes de toute notre population, est trop souvent privée des bienfaits de l'éducation.

« Pourtant, sans instruction, le cultivateur ne pourra jamais, quels que soient ses talents et ses moyens, occuper dans la société le rang distingué qui lui est dû. Avec de l'éducation, au contraire, il peut prétendre aux plus hautes charges sociales, entraîner, à celle de représenter nos collèges ruraux dans le gouvernement du pays, et d'en diriger la politique de manière à assurer la prospérité générale. »

Et lorsqu'il s'agit exclusivement d'agriculture, M. Barnard résume toute la science applicable dans le Bas-Canada comme suit :

« L'agriculture bien faite dans notre Province, peut se réduire à six opérations : égrener, nettoyer, aménager, engraisser, semer, récolter.

« Celui qui ferait parfaitement ces divers travaux, n'aurait plus rien à apprendre. Mais en existe-t-il un seul qui puisse se rendre ce témoignage avec justice ? Combien de cultivateurs, au contraire, n'ont pas même songé à se rendre compte des conditions essentielles à une bonne culture ? »

Après ce'a suivent les développements de chacune des opérations sus-mentionnées, le tout rendu facile par des gravures explicatives représentant les opérations et les instruments agricoles les plus avantageux.

Colonie Française de Metgermette, par A. N. Montpetit. Québec. Blumhart et Cie. Éditeurs.

Voulez-vous connaître *in ovo* l'histoire de ces villes dont le commerce, l'industrie et les développements étonnent à un jour donné les contemporains ? Lisez attentivement la modeste brochure de M. N. Montpetit. C'est l'histoire pittoresque d'une de ces petites colonies agricoles, qui, perdues au sein de la forêt, par l'énergie de leurs habitants, l'habileté et le dévouement de leurs premiers fondateurs, émergent à la vie du fond des solitudes, et trouvent en elles-mêmes les ressources, les moyens de naître, de vivre et de progres-

ser. Au milieu du désert, du fouillis de la forêt, une maison se construit un jour, puis un moulin, à l'aide duquel on coupe, on taille les centenaires de ces bois ; alors l'église, la maison d'école voient se grouper autour d'elles un, puis deux, dix, vingt groupes d'habitations, où de nouveaux venus apportent leur industrie, leurs capitaux et leur travail. Des chemins commodes remplacent peu à peu les sentiers de *sucrerie* ; les machines hydrauliques mêlent leurs roulements sonores au bruit des rapides et des cascades : plus tard la locomotive lance son panache bleuâtre au-dessus de la tête des érables, des hêtres, et le cheval d'acier vient demander son piquet à la station de Metgermette. Il y a dix ans c'était le bois profond, en friche, aujourd'hui, c'est une municipalité ayant son maire, ses échevins, et envoyant son député aux Communes. Qui l'eût dit ? Qui l'eût cru ? MM. Montpetit et Vanier. Celui-ci français, fondateur de l'en-droit ; celui-là l'historiographe et le protecteur de la jeune colonie.

Qu'on lise cette brochure, la chose en vaut la peine ; et l'on verra de quelle manière et par quels moyens un site bien choisi et quatre maisons suffisent à produire en dix ans une ville incorporée, ayant sa banque, son aqueduc, son usine à gaz et son dépôt de chemin de fer !

Le *Naturaliste Canadien*, Rédacteur, M. l'abbé Provencher, est une excellente revue qui continue ses apparitions mensuelles avec un intérêt croissant.

Savoir vulgariser la science sans l'amoindrir ou l'abaisser et sans rien perdre de la dignité du savant, n'est point chose aussi facile qu'on le croit.

Le numéro de janvier 1875 du *Naturaliste Canadien*, continue l'étude de la Faune Canadienne, par le 4e ordre des Reptiles, les *Batrachiens*. On trouve là une description détaillée de toutes nos espèces de grenouilles ainsi que celle d'une partie de nos rongeurs. Ce recueil est utile, instructif, et rédigé avec une simplicité de style qui n'exclut ni la couleur ni l'intérêt, bien au contraire.

Le premier numéro de la *Revue Canadienne*, publiée par les nouveaux éditeurs, MM. Quinn et Dunn, vient de paraître. A en juger par le sommaire, les matières sont très-variées, et si l'on consulte les signatures, aucun doute ne peut s'élever sur l'intérêt des articles et le talent de leurs auteurs.

Voici cet alléchant sommaire :

- I.—Au public. F. A. Quinn et Oscar Dunn.
- II.—La fiancée du rebelle. Joseph Marquette.
- III.—Lettre de la mère Marie de Ste. Hélène L'abbé Verrean.
- IV.—L'Amérique avant Christophe Colomb. Oscar Dunn.
- V.—Livres nouveaux. Benjamin Sulte.
- VI.—Origine des Acadiens. O. Dunn.
- VII.—Chronique du mois. Oscar Dunn.

Le *Glaneur Littéraire*, tel est le titre du nouveau journal hebdomadaire que MM. Tardif et Turcotte, éditeurs, se proposent de publier à Montréal. Nous empruntons au prospectus déjà paru, les quelques lignes suivantes qui disent le but et les conditions de cette feuille littéraire :

Laisant aux journaux quotidiens le soin de tenir leurs lecteurs au courant des événements du jour, le *Glaneur Littéraire* dévouera entièrement ses colonnes à la publication de romans nouveaux et de morceaux choisis de littérature, de science, d'hygiène, etc. Les éditeurs du *Glaneur* ne promettent pas à leurs lecteurs d'ouvrages inédits, mais un excellent choix de ce qui se publie de mieux en littérature moderne ; croyant qu'il vaut mieux publier de bonnes reproductions d'auteurs bien connus, que de s'aventurer à produire devant le public les essais d'auteurs dont le talent et la réputation sont encore incertains.

Le *Glaneur Littéraire* paraîtra tous les vendredis et sera vendu dans tous les dépôts de

journaux au prix de 5 centins le numéro ; on pourra s'abonner au bureau du journal, no. 57 1/2 rue St. Gabriel (entre les rues Notre-Dame et St. Jacques) Montréal.

ABONNEMENTS :

1 an	\$2.50
6 mois	1.50

•••

Pour et Contre. Réforme de l'Enseignement. Nouvelle Méthode pour répandre les langues en peu de temps. Par P. LEROY.

Nous avons parcouru cette brochure qui donne plus de pages à la polémique qu'à l'exposition des principes de la nouvelle Méthode. Nous devons à la vérité d'ajouter que M. Leroy, ayant rencontré des obstacles sur sa route, a dû les surmonter, et c'est l'histoire des luttes et des efforts accomplis que raconte la brochure. Quand à la nouvelle méthode d'enseignement, cela ne s'expose point comme un théorème ni ne se démontre par le raisonnement ; des expériences fréquentes, renouvelées, la comparaison des résultats obtenus par l'application de tel ou tel système, voilà la pierre de touche de la valeur d'une méthode.

Les méthodes Robertson, Ollendorf ont beaucoup simplifié l'enseignement des langues vivantes ; dernièrement le chevalier De Zuba exposait une méthode qui facilite et réduit l'étude de l'histoire : pour quoi M. Leroy ou tout autre ne trouverait-il point moyen de simplifier à son tour les méthodes anciennes ? Un seul juge pourra trancher le différend qui semble exister entre les partisans de l'ancien système et ceux du nouveau, et ce juge incorruptible, c'est le temps.

A. ACHINTRE.

TABLETTES LOCALES

Le réseau des voies ferrées de la Province de Québec commence à prendre une tournure plus que recommandable, et dans quelques années le Bas-Canada fera bonne figure dans la statistique des chemins de fer comparée avec celle des autres pays.

Voici, concernant ce sujet, auquel chaque habitant s'intéresse assurément, les résolutions proposées par le gouvernement local, résolutions dont l'adoption a donné lieu, l'autre semaine, à une séance de 14 heures de durée, terminée par un vote favorable à la mesure gouvernementale :

1.—Qu'il est à propos, dans l'intérêt et pour le plus grand avantage des habitants de la Province de Québec, d'autoriser le lieutenant-gouverneur en Conseil à accorder un subside additionnel de quinze cents piastres par mille, à chacune des compagnies de chemin de fer suivantes :

1. Le chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, n'excédant pas une longueur de 150 milles ;
2. Le chemin de fer international de St. François et Négantico, n'excédant pas une longueur de 80 milles ;
3. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, n'excédant pas 180 milles ;
4. Le chemin de fer de Lévis et Kennébec, n'excédant pas 80 milles ;
5. Le chemin de fer de Sherbrooke, des Cantons de l'Est et de Kennébec, n'excédant pas 100 milles ;
6. Le chemin de fer de Phillipsburg, Farnham et Yamaska, n'excédant pas 100 milles ;
7. Le chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal (pour la ligne d'embranchement de St. Jérôme), n'excédant pas 15 milles.

2.—Que le subside mentionné dans la résolution précédente soit payé de la même manière que l'aide provinciale accordée par « l'acte pour aider les chemins de fer de Québec, de 1874, » sauf en ce qu'il pourra être payable par chaque dix milles ou plus de chemin complétés, continus et non interrompus.

3.—Que la compagnie du chemin de fer de la Frontière de Québec, et celle du chemin de fer de la Vallée des Rivières Missisquoi et Noire, qui avaient droit à un subside en argent en vertu de « l'acte pour aider les chemins de fer de Québec de 1874, » continueront d'avoir droit à ce subside jusqu'au pre-

mier de février 1876, pourvu que ces compagnies aient fait et complété à cette date au moins dix milles continus et non interrompus de chemin avec rails en fer ou en acier, et que le paiement de ce subside pourra être fait par chaque dix milles ou plus de chemin ainsi faits et complétés.

4.—Que les compagnies de chemin de fer qui n'ont droit, en vertu de « l'acte pour aider les chemins de fer de Québec, de 1874, » à un subside qu'après avoir fait et complété vingt-cinq milles de chemin continus et non interrompus, auront droit à ce subside par chaque dix milles de chemin ainsi faits et complétés.

5.—Que, nonobstant toute disposition contraire, toute compagnie qui a droit à un subside en vertu des présentes résolutions ou de « l'acte pour aider les chemins de fer de Québec, de 1874, » aura droit de recevoir, en compte du subside ainsi accordé, une somme de \$75 par mille, pour aider cette compagnie à localiser son chemin, mais seulement après que les arpentages, plans et profils de ce chemin auront été déposés au département de l'agriculture et des travaux publics.

6.—Que, attendu qu'il est de la plus grande importance pour cette Province d'assurer la jonction du chemin de fer du Pacifique avec les chemins de fer de la rive nord du fleuve St. Laurent et de la Rivière d'Ottawa, il est à propos d'autoriser le lieutenant-gouverneur en conseil à accorder une somme de trente mille piastres, pour aider à la construction du pont qui devra réunir, dans le comté de Pontiac, les chemins de la rive nord du fleuve St. Laurent et de la Rivière d'Ottawa au chemin de fer du Pacifique.

A l'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, pour l'élection des directeurs, les messieurs dont les noms suivent ont été élus :

M. W. Baby, M. P. P., Hon. E. Chinic, Hon. P. Garneau, John Ross, Ecr., W. Withall, Ecr., J. B. Renaud, Ecr., J. D. Brousseau, Ecr.

Sur le rapport de M. Dumais, arpenteur civil, et dont copie a été adressée à Son Honneur le maire, à MM. les conseillers de la ville, accompagnée d'un nombre de requêtes signées par au-delà de 4,000 propriétaires et locataires de la ville, le Conseil en conséquence a voté, avec une libéralité qui lui fait honneur, une somme de \$450,000 en faveur du chemin.

Le chemin projeté devra se diviser en 5 sections et un cinquième du subside accordé devra être payé quand chacune des sections sera terminée.

Le projet de la Compagnie est de réparer de suite la première section du chemin Gosford, le couvrir de rails en fer, et le prolonger jusqu'à St. Raymond. La Compagnie espère que la première section terminée, le chemin se continuera immédiatement jusqu'au lac St. Jean.

L'Assemblée générale annuelle de la Compagnie du Richelieu a eu lieu à son bureau, vendredi, le 5 du courant. Après la lecture du Rapport, qui fut adopté pour sanctionner l'arrangement fait avec la Compagnie Canadienne de Navigation, lequel avait été sanctionné par les actionnaires de cette dernière compagnie à leur assemblée annuelle le mercredi précédent, l'élection des Directeurs donna le résultat suivant : MM. John Pratt, Wm. McNaughton, Sir Hugh Allan, Hon. H. J. Starnes, David Torrance, Thos. Caverhill, Théodore Hart, J. F. Sincennes et Maurice Cuvillier. Aussitôt après l'Assemblée générale, le nouveau bureau de Direction s'est assemblé et a élu MM. John Pratt, président et Wm. McNaughton, vice-président. Les principaux officiers furent ensuite nommés dans l'ordre suivant : J. B. Lamère, agent-général, Alex. Milloy, agent du trafic et secrétaire adjoint, J. N. Beaudry, secrétaire-trésorier, et Thomas Howard, surintendant des steamers. Les anciens officiers des steamers, capitaines, commis, furent réengagés pour les lignes de l'Est et de l'Ouest.

L'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de Navigation Union a eu lieu le 10 courant.

L'état des affaires appuyé par le rapport des auditeurs a été soumis à l'Assemblée, qui s'en est déclaré parfaitement satisfaite et l'a adopté unanimement.

Après les affaires de routine, les Messieurs suivants ont été élus directeurs, savoir :

W. W. Ogilvie, Montréal,
Joël Leduc, Montréal,
Narcisse Valois, Montréal,
F. X. O. Méthot, St. Pierre les Beequets,
E. Couture, Lévis,
Jos. Plamondon, Québec,
Louis Bourget, Québec,
Capt. M. Dickey, Québec.

Après l'élection des directeurs, un comité a été nommé dans le but de faire souscrire de nouvelles actions dans le fonds capital de la dite Compagnie.

Des remerciements ont été votés aux Directeurs sortant de charge pour leur habile administration.